

Samedi 18 avril

Ac 4, 13-21 / Ps 117 / Mc 16, 9-15



On interdit aux apôtres de proclamer et d'enseigner le nom de Jésus. Une interdiction que Pierre et Jean n'ont certainement pas l'intention d'observer ! Au contraire : « *Il nous est impossible de ne pas dire ce que nous avons vu et entendu* », répondent-ils.

Nous remercions Dieu pour toutes les générations qui, depuis Pierre et Jean, jusqu'à nous, ont bravé toutes sortes d'interdits pour parler de Jésus ressuscité ; certains même ont été persécutés pour cela !

Continuons la liste de ces générations en proclamant et enseignant, à notre tour, le Nom de Jésus.

- A quel titre le faire ? Le simple fait d'être baptisé nous en donne le droit et le devoir.



Croire que Jésus était ressuscité, ce ne fut pas facile ! Comme le raconte l'Évangile de Marc : « Quand ils entendirent qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, ils refusèrent de croire ». C'était tellement inouï !

Peut-être avez-vous fait cette expérience : rencontrer des gens qui refusent de croire.

- Comment avez-vous réagi ? Découragement ? Laisser tomber ? Chercher des arguments convaincants ? Ou en parler à Dieu dans votre prière ?

**N'oublions pas que l'Esprit Saint est à l'œuvre en toute personne : le croyant, et le non-croyant !**



Et si nous-mêmes, nous faisons l'expérience de notre manque de foi ? Jésus nous dit, à nous aussi, malgré tout : « Allez dans le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création ».